



HAL
open science

Quelques atouts de la théorie des opérations énonciatives pour la didactique des tenses du français

Evelyne Saunier

► **To cite this version:**

Evelyne Saunier. Quelques atouts de la théorie des opérations énonciatives pour la didactique des tenses du français. 2022. hal-03714370

HAL Id: hal-03714370

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03714370v1>

Preprint submitted on 5 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dans le cadre d'un enseignement du français langue étrangère¹, nous avons pu mettre en œuvre quelques principes et lignes de force de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPE) élaborée dans la continuité des travaux d'Antoine Culioli. Nous souhaitons attirer l'attention sur des points nous paraissant particulièrement efficaces pour amener les apprenants à une compréhension des tenses² qui s'approche de l'intuition inconsciente qu'en a le locuteur francophone de langue maternelle.

Dans la conception d'Antoine Culioli, le linguiste met au jour des fonctionnements réguliers et abstraits qui sous-tendent la construction des énoncés et expliquent les valeurs et contraintes d'emploi des formes qui s'y agencent. Ceux-ci sont intégrés par l'être humain en formation dans l'apprentissage de la langue maternelle, mais difficiles à s'approprier pour un apprenant exophone.

Les tenses sont un des domaines de la langue où l'écart est très grand entre l'aisance des locuteurs de langue maternelle, même jeunes, dans la production et l'interprétation d'effets de sens subtilement différenciés, et les difficultés rencontrées par des apprenants exophones. Que l'on songe à la différence entre (1) et (2)³:

(1) *Et s'il arrive trop tard ?*

(2) *Et s'il arrivait trop tard ?*

Nous défendons l'idée que le respect de la complexité des phénomènes, loin d'être un obstacle à la compréhension, est la voie d'accès à une meilleure maîtrise de la nature fondamentale des morphèmes d'une langue apprise dans le cadre scolaire. Et dans ce cadre, certains principes corollaires de l'approche culiolienne des faits de langue nous paraissent efficaces et bénéfiques.

Nous centrerons notre propos sur trois aspects de l'approche des faits de langue propre à ce courant linguistique :

- la non hiérarchisation a priori des valeurs d'emploi d'une forme linguistique ;
- la glose adossée à une contextualisation raisonnée reposant sur l'idée que le contexte est dans l'énoncé ;
- la mise en jeu des dimensions subjective et spatio-temporelle dans le cadre d'une théorie des repérages.

1. Préalable méthodologique

Sur le plan méthodologique, l'approche didactique que nous défendons repose sur une présentation de données alliant corpus construits de paires minimales (tels (1) – (2)) et données authentiques, ce qui permet de mieux mettre en évidence les propriétés des formes linguistiques analysées ainsi que les conditions et effets de leurs emplois.

¹ Cours intensifs au Centre de Linguistique Appliquée de Besançon (France, département du Doubs), étés 1983 à 1990, niveau avancé.

² Nous employons ce terme pour renvoyer à ce qui est plus traditionnellement nommé temps grammaticaux, modes et périphrases (*aller + inf.*, *être en train de...*).

³ Exemples utilisés dans nos cours, dont nous avons retrouvé avec bonheur un écho dans un article de Sarah de Vogüé (1990 : 180).

Par ailleurs, nous opérons une distinction radicale dans la terminologie, distinguant le métalangage traditionnel désignant les morphèmes grammaticaux et le métalangage décrivant les différentes valeurs de ces morphèmes.

Pour ce qui nous concerne ici, nous séparons autant que possible les étiquettes désignant les différents tenses (présent simple, futur simple, passé composé, *aller + inf...*) et les termes renvoyant à du « time », décrivant la localisation du procès en jeu (P) sur la classe des instants, en rapport avec le moment d'énonciation (to), comme antérieur, concomitant ou postérieur à to, ou sans rapport avec to. On évitera donc les termes « présent, passé, futur », déjà mobilisés comme étiquettes, au profit de « révolu, actuel, à venir... ».

La localisation temporelle n'est qu'un des éléments qui peuvent être pertinents pour décrire des valeurs d'emplois des tenses. D'autres paramètres entrent en jeu, en particulier l'aspect et la modalité.

Là aussi, on distinguera par exemple soigneusement « impératif », nom du morphème, et « injonction », valeur d'emploi, dont on peut montrer la non-coïncidence :

- valeur injonctive construite avec d'autres tenses ;

Qu'il entre !

Tu feras ce qu'on te dit un point c'est tout.

On se calme !

- emplois non injonctifs de l'impératif ;

Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Dis encore un mot et je m'en vais.

Ne crains rien, c'est fini.

Pour finir, un minimum de symboles s'impose⁴ : P (le procès sur lequel porte le tense), et éventuellement P' (autre que P ou non P). Par exemple, pour

Elle est en train de sortir la poubelle

P = <elle, sortir la poubelle>, P' = autre que / ne pas <elle, sortir la poubelle>.

On peut faire dire aux apprenants à chaque fois ce qu'est P, et ce à quoi P s'oppose ou non - notre expérience nous a montré que c'était rapidement intégré.

C'est un petit pas vers l'abstraction consciente, compétence toujours nécessaire à de nombreux apprenants pour qui le « bain de langue » reste insuffisant.

Dans ce qui suit nous illustrerons brièvement chacun des trois principes qui nous paraissent pertinents dans la didactique des tenses.

Soulignons que les éléments de caractérisation sémantique de tel ou tel tense que nous avancerons dans cet article proviennent de divers travaux de l'école culiolienne⁵ et de nos propres réflexions. Nous nous attacherons à rendre ces considérations le moins technique possible.

.

2. Pour une non hiérarchisation des emplois.

⁴ Si l'on veut ne pas répéter sans cesse « le moment origine temporelle de l'énoncé », on peut introduire *to* dans la classe, mais c'est un peu trop technique. Par commodité, nous en ferons usage dans cet article.

⁵ S. De Vogüé, J.-J. Franckel, D. Lebaud et D. Paillard, toutes références. Nous ne pouvons ici proposer une description exhaustive et on ne saurait trop recommander la lecture de ces différents articles très riches en exemples. A chacun ensuite d'en tirer profit pour la classe de langue.

Certaines valeurs bien identifiées par les linguistes sont toujours marginalisées dans la présentation que les grammaires font de tel ou tel tense. Or, elles éclairent parfois mieux que les valeurs prétendument centrales le fonctionnement profond de ces morphèmes.

Par exemple, pour ce qui est de l'imparfait, la valeur que nous appelons « accès bloqué » nous paraît essentielle pour faire percevoir un élément fondamental et toujours présent dans les emplois de l'imparfait.

Commençons pour l'illustrer par un énoncé authentique relevé par nos soins :

Le contexte : été 2001, un stage de musique organisé dans un gîte rural, en même temps qu'un stage de danse, les deux groupes partageant la cuisine. Au début de la préparation d'un repas, a lieu le dialogue suivant entre deux stagiaires :

- Vincent : *C'est à nous ce carton ?*
- Evelyne : *Non c'est aux danseurs.*
- Vincent : *Ah bon ? C'est bête, **i(l) y avait des Bounty !***

Pourquoi ne pas commencer par présenter cette valeur ? Elle met particulièrement en évidence le fait que les *Bounty* (sucrierie chocolat – noix de coco très prisée) font partie d'un monde inaccessible pour le locuteur-énonciateur (et l'allocutaire – coénonciateur). Que donc la relation <y avoir des Bounty> est située sur un plan en décalage avec la situation d'énonciation, c'est-à-dire le moment et l'instance subjective donnés comme origine de l'énoncé.

Ce décalage peut renvoyer à des procès situés clairement après le moment de l'énonciation, comme on le voit dans les exemples ci-dessous :

*Le lodge est magnifique, de petites cabanes en bois sur pilotis posées au bord de l'amazone dans un petit village peuplé de locaux. Pas un Touriste!!! le Reve!!! Premier repas, excellent, [...]. Retour au lodge ou [sic]⁶ nous mangeons le repas du soir, toujours aussi bon. Enfin, pas pour moi, insolation, donc cloué au lit. (pensez au chapeau, le mien est dans mon sac à Madrid, Grrr..). Zut, **ce soir, il y avait soirée avec musique et danse au village.**⁷*

*Gourluchette, t'as bien dormi ?? normal ces coups de mou, entre le temps et le train train quotidien ! Tatie, t'as du bio⁸ temps hein ! j'ai encore vu ça à la tv !! dans ch'nord, c'est le déluge ! dommage **demain il y avait une grande brocante au village d'à côté et à LENS ! fait CH..R !**⁹*

On retrouve ce même décalage dans la différence d'interprétation entre (3) et (4) :

Q - Alors, ce nouveau cours de mécanique ?

(3) R- Jusqu'ici, j'ai compris.

(4) R - Jusqu'ici, je comprenais.¹⁰

où l'on voit avec (4) que le locuteur-énonciateur dit par là que <moi, comprendre> n'est plus valable dans la situation actuelle, ce qui peut sous-entendre un avis défavorable sur le

⁶ Remarque annexe : dans un cours de FLE on peut s'autoriser à corriger les nombreuses fautes des corpus pris dans Google [ce que nous ferons pour la suite de cet article]. Mais on peut aussi les laisser et en faire un support d'exercices de détection-correction par les apprenants.

⁷ Aurel et Mag, 18/02/2014 www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g1850880-d3777267-r234259823-Libertad_Jungle_Lodge-Nauta_Loreto_Region.html+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr

⁸ Ici *bio* est une déformation orthographique de *biau*, variante archaïque et populaire de *beau*.

⁹ Gastoune8, <http://maigrir.aufeminin.com/forum/les-battantes-reviennent-en-force-racp-du-03-10-fd4526663-p2>

¹⁰ Exemple de D. Lebaud (2012 : 178).

nouveau cours proposé opposé aux autres. Par différence, (3) présente <moi, comprendre> comme un acquis dans la situation d'énonciation et tend à s'interpréter comme un avis positif sur le cours.

Ce type de phénomène est très courant. On trouve l'imparfait en combinaison avec *aller + inf.* dans des énoncés comme :

Ah c'est toi ?! J'allais t'appeler !

où l'on voit que quelque chose a modifié la situation de sorte que <moi, t'appeler> n'est plus pertinent dans la situation, donc se trouve associé à un monde décroché.

Dès lors, on peut expliquer les emplois narratifs de l'imparfait dit « de rupture », comme dans l'énoncé suivant :

« Elle le vit, se montra, sourit. Le soir-même, il était son amant. Mais voilà que la guerre éclata et que [...] ». Maupassant, Le Lit, 1884.

On a apparemment un effet inverse de l'emploi canonique de l'imparfait où P figure comme « toile de fond », par rapport à quoi d'autres procès viennent s'inscrire. Mais le mécanisme fondamental est le même. P <lui, être son amant> est mis en relief dans le cours du récit comme un tournant, générant un changement dans la perception de la situation narrée (même si P par ailleurs est le résultat des événements précédents). Cette saillance, projection à l'avant-plan de P ressortit fondamentalement au même phénomène de la situation de P sur un plan décalé.

3. Pour un travail de contextualisation

L'idée selon laquelle « le contexte est dans l'énoncé »¹¹ n'est pas un trait de style cultivant le paradoxe. C'est un élément fondamental de la linguistique culiolienne : nous raisonnons sur des formes linguistiques, ce sont elles qui génèrent des contraintes et des effets de sens, et s'il est nécessaire de prendre en compte des déterminations situationnelles ou contextuelles (discursives, par exemple), ce n'est que dans la mesure où elles se déduisent des énoncés-mêmes.

Il est intéressant et nécessaire de faire travailler des apprenants à partir d'énoncés minimaux. Selon leur niveau de compréhension et l'aisance de leur recours à l'intuition, on peut exposer tout ou partie, ou laisser trouver, la variation dans les contextes que suggère de telle ou telle forme. Examinons par exemple les énoncés suivants :

(5) *Je descends à la prochaine*

(6) *Je vais descendre à la prochaine*

(7) *Je descendrai à la prochaine*

Un exercice de contextualisation, en guidant les apprenants, pourra conduire à la mise au jour de différences fondamentales dans l'identité sémantique des trois tenses.

(5) se dit le plus couramment dans des contextes où aucune altérité quant à P (<moi, descendre à la prochaine>) n'est en jeu. P est donné comme acquis dès le moment de

¹¹ Expression de Sarah de Vogüé, relevée dans un exposé, 1998 (date sous réserve). Cela va contre l'idée reçue selon laquelle c'est l'énoncé qui est dans la situation, et qui en tire son sens. Dans un autre exposé, Sarah De Vogüé précise : « On a [...] renversé le raisonnement, la poule et l'œuf ont tourné et l'énoncé détermine un contexte, la langue inclut son discours. [...] Le contexte n'est pas un ajout, un « en plus », mais il est constitutif de l'énoncé et de sa valeur ». (De Vogüé, 2008 : 6-7)

l'énonciation, on peut imaginer une situation banale, le locuteur debout signalant P à quelqu'un qui se propose de lui céder sa place, ou au contraire le locuteur assis proposant sa place.

Dans (7) le futur simple conduit à imaginer une situation où l'on a loupé sa station, par étourderie. C'est ce qui s'avère le meilleur contexte pour faire percevoir que P' a un mode de présence fort, puisqu'il n'était pas du tout prévu de *descendre à la prochaine*. Il y a un phénomène de rupture avec le déroulement initialement prévu, P s'imposant au locuteur-énonciateur. Ceci fait écho aux emplois aoristiques du futur, où ce tense est en concurrence avec le passé simple.

(6) est plus complexe à analyser. Le bon contexte qui finit par s'imposer pour que l'énoncé soit naturel est celui d'une prise de décision du locuteur au vu d'un état de choses plus compliqué que prévu. Par exemple, si quelqu'un fait un léger malaise dans une rame de métro, un médecin peut dire :

Ne tirez pas l'alarme. Je vais descendre à la prochaine et m'occuper de lui.

Ou encore, s'il s'agit pour un groupe de voyageurs de réparer un oubli pour une randonnée, l'un d'eux peut dire :

*Bon, il y a un Vieux Campeur dans le quartier, je vais descendre à la prochaine.
J'achète le truc et on se retrouve à la gare.*

Bien que P n'ait rien de prévisible ou d'acquis, il ne s'agit pas d'un coup de tête mais d'une décision mûrement pesée : P s'inscrit dans la logique de la situation telle qu'elle se présente en to, <moi, descendre à la prochaine> en est le prolongement direct et logique.

Cet exercice de contextualisation met bien en lumière les propriétés des trois tenses : le présent simple situe P hors altérité ; le futur simple oppose P à P', et donne la situation validant P comme en rupture avec la situation d'énonciation ; *aller + inf.* donne P comme étant dans la continuité de la situation d'énonciation, dans un rapport de différence et non de rupture. Cela permet aux apprenants d'associer les différences formelles à des conditions de production familières et aisément appropriables.

La contextualisation (quel type de discussion imagine-t-on à partir de l'énoncé) des exemples suivants met au jour les mêmes différences :

(8) *Je dépanne toujours Paul*

(9) *Je vais toujours dépanner Paul*

(10) *Je dépannerai toujours Paul*

Présent et futur donnent P comme validé sur toute la classe des instants sans construire une zone pour laquelle P' serait validé. La différence de contexte est néanmoins flagrante : (10) se dira en situation d'adversité, s'interprétant comme « tu as beau me dire du mal de lui / quoi qu'il fasse / quoi qu'il arrive », c'est-à-dire que P' a un mode de présence fort. Alors que (8) décrit plus simplement le rapport que le locuteur entretient avec Paul.

Avec *aller + inf.* la valeur de *toujours* est différente, paraphrasable par *déjà*. Ce résultat de l'interaction entre les deux formes s'explique par le lien nécessaire avec le moment de l'énonciation que pose *aller + inf.*, ce qui bloque une interprétation de *toujours* comme renvoyant à une classe d'instants homogène. P est à valider dans la contiguïté de to, ce qui laisse supposer d'autres actions éventuelles ultérieures.

On peut ensuite présenter des énoncés authentiques qui montrent particulièrement bien les fonctionnements décrits. Ainsi de la présence manifeste de P' (ne pas <moi, être sage>) dans (11), et du caractère « acquis » de P (<moi, être mort / dans mes meubles>) dans (12).

(11) *Demain je serai sage*

Bonne mère, je le promets !

Mon fils, je connais ce langage

Demain, ça veut dire jamais. Comptine

(12) *Dans un an je suis mort.* Fred Vargas, *Un lieu incertain*, 2008.

Dans deux ans, je suis dans mes meubles. Alain Page, *Tchao Pantin*, 1982.

Ceci alors même que la postériorité à *to* est bien plus grande en (12) qu'en (11). On voit nettement qu'il est- moins question de localisation dans un temps plus ou moins lointain que de mode de prise en charge de P par le locuteur-énonciateur.

(13) *Mon oncle [est venu hier, il m'a couché sur son testament et] me laisse toute sa fortune. Je vais être très riche.* P. Claudel, *Le Soulier de satin*, 1929.

P est donné comme conséquence directe de la situation (le locuteur promu légataire), même si le moment où P sera localisé est incertain et pas forcément proche. L'altérité entre P et P' (en *to* le locuteur n'est pas *très riche*), n'est que l'affaire d'un intervalle temporel qui, même s'il est long, est continu et amené à être résorbé. Le futur simple serait moins naturel, à moins d'une spécification qui autorise de mettre l'accent sur une rupture avec *to* :

Je serai très riche un jour.

C'est aussi un travail de contextualisation riche qui pourra montrer la contribution du subjonctif au mode de présentation d'un procès.

(14) *Je comprends qu'il est parti*

(15) *Je comprends qu'il soit parti*

La valeur de *comprendre* n'est pas la même. Dans (14) on aura un énoncé résumant une parole précédente en donnant P <lui, être parti> comme meilleure proposition, rendant mieux compte de l'état de choses en jeu dans la conversation :

(14') A – *Tu sais, Paul a besoin de prendre du recul, on est d'accord pour faire une pause dans la relation. Il voyage beaucoup, tu vois ?*

B – ***Je comprends qu'il est parti.*** *N'essaie pas d'emballer la chose.*

Alors que le subjonctif génère une valeur de *comprendre* qu'on pourrait qualifier d'empathique :

(15') A – *C'était de pire en pire à la chorale, le chef n'arrêtait pas de nous faire recommencer en regardant Paul, et de faire des allusions comme quoi il chantait faux.*

B – ***Je comprends qu'il soit parti.*** *J'en aurais fait autant.*

De même, on peut appréhender l'opposition fameuse :

(16) *Je ne crois pas qu'il est malade*

(17) *Je ne crois pas qu'il soit malade*

en proposant deux contextes entre lesquels on fera choisir entre l'une ou l'autre forme :

- (a) le locuteur, une infirmière, rend visite à une amie et celle-ci lui demande d'examiner son chien parce que celui-ci ne mange plus.

- (b) le locuteur, un professeur, réagit à un mot d'excuse présenté pour justifier l'absence d'un élève par son état de santé. Cet élève est souvent absent et peu motivé par le travail scolaire.

On mettra assez aisément en correspondance (a) avec (17) et (b) avec (16), ce dernier pouvant être paraphrasé par *Je crois qu'il n'est pas malade.*

Ces contextes montrent bien que le subjonctif met l'accent sur l'origine purement subjective du point de vue adopté sur l'état de choses dont on parle. Avec l'indicatif, (16) comme (14) convoquent des éléments objectivement avérés qui mènent à la déduction privilégiant une valeur, P (15) ou P' (17). Avec (15) on a l'expression d'une pure attitude psychique,

l'effectivité de P n'étant pas en question. Et dans (17), le diagnostic est un engagement personnel assumé quant à la validation de P' de préférence à P.

Des énoncés authentiques peuvent conforter cette différence :

(18) – *Je ne vois pas notre ami Jean-François [...]. Ne serait-il pas souffrant par hasard ?*

- *Je ne l'ai pas vu depuis deux jours, répondit Miss Mary Stuart ; mais **je ne pense pas qu'il soit malade**... ça se saurait.*

- *Il a sans doute pris en remorque une fille [...]. P. Mac Orlan, *Sous la lumière froide*, 1961.*

(19) ***Je ne pense pas qu'il est malade**, parce que je sens sa virilité mais jusque-là, il ne m'a rien fait. Sûrement, il est coincé quelque part.* Fatima, Blog *balochronicoeur*, 19 nov. 2016.

(20) *Mon chiot de 3 mois presque 4 ne mange plus beaucoup. [...] Est-ce que cela peut être dû au fait qu'elle grossit ? Parce que je vous assure, c'est une gourmande d'habitude et **je ne crois pas qu'elle est malade** vu que quand je la force à manger elle mange et elle va au véto depuis quelques semaines pour ses vaccins etc.* Forum doctidssimo.fr/animaux/chien/chiot-perd-appetit

On remarque qu'avec l'indicatif, on a *vu que, parce que*, et que les marques de modalité épistémique sont très présentes dans le dialogue (18).

4. Pour une mise en évidence des repérages subjectifs (S) et spatio-temporels (T)

Antoine Culioli a montré que deux paramètres fondamentaux organisent le champ de coordonnées de la situation à partir de laquelle se calculent les repérages en jeu dans un énoncé : les déterminations spatio-temporelles (repérages de type localisation) et les déterminations d'ordre subjectif (repérages mettant en œuvre des opérations modales ressortissant à la visée, au rejet, à la prise de recul...).

Dans la mesure où ces paramètres sont pertinents dans nombre de fonctionnements linguistiques¹², il n'est pas inutile de les mettre en avant dans un cadre didactique.

Même si l'on ne le fait pas explicitement, le seul fait de rapprocher des emplois mettant en jeu l'un et/ou l'autre de ces paramètres ne pourra que favoriser l'acquisition du fonctionnement fondamental de tel ou tel tense, car les tenses sont un des lieux de la langue où s'enchevêtrent le plus le temporel (T) et le subjectif (S).

Avec la valeur « accès bloqué » de l'imparfait nous avons pu voir (§2) que les deux plans mobilisés sont dissociés quant à ce qui est validé dans le temps et à ce qui est non validé pour un sujet. Du point de vue spatio-temporel, les Bountys sont localisés dans l'espace-temps des interlocuteurs, mais du point de vue subjectif, ils leur sont inaccessibles. Ici le « décrochage » caractéristique de l'imparfait s'opère entre un plan T et un plan S.

Les valeurs d'hypocoristique, de politesse..., quant à elles, situent le décalage sur un plan purement subjectif : locuteur-énonciateur et allocutaire ne sont pas du même rang, de la même classe d'âge... bref ils ne sont pas situés sur le même plan. Certes les énoncés de ce type sont affectueux ou respectueux, mais ils marquent en même temps une dissymétrie fondamentale

¹² Pour ne citer qu'un exemple, nombre de prépositions sont susceptibles de marquer des relations de repérage de type T ou de type S : *être contre un mur, contre la peine de mort ; aller vers la fontaine, aller vers la sobriété ; partir pour la France, pencher pour Mélenchon...*

entre les interlocuteurs, le locuteur-énonciateur se positionnant en surplomb (hypocoristique) ou à distance déférente (politesse) de l'allocataire.

Et d'autres emplois de l'imparfait vont renvoyer à un décalage de type spatio-temporel, mobilisant ce qui est avéré dans le monde. Par exemple si l'on dit :

Claude aimait beaucoup Camille

Nécessairement, quelque chose n'est plus valable au moment de l'énonciation : l'un des deux est mort, ou ils sont désormais sur deux continents différents, ou le locuteur a perdu de vue l'un et/ou l'autre... Donc P est donné comme étant validé sur un plan qui à quelque égard, est en décalage avec la situation en to.

Marquer que ce sentiment passé est encore valable au moment de l'énonciation exigerait :

Claude a toujours beaucoup aimé Camille

De même, le présent simple qui situe P hors altérité, le fait sur le plan temporel (par excellence avec le générique) mais également sur le plan subjectif.

Examinons le couple d'énoncés suivant, qui génère des réponses contradictoires de la part des francophones lorsque l'on pose la question : lequel vous paraît le plus autoritaire, le plus dur ? Systématiquement, il y a des personnes qui optent pour l'énoncé au présent simple, et d'autres pour celui à l'impératif.

(21) *Mange ta soupe !*

(22) *Tu manges ta soupe !*

Ici la différence se joue sur un plan purement subjectif. Dans les deux cas P <toi, manger ta soupe> est une valeur visée par le locuteur-énonciateur, son actualisation dans le temps étant du ressort de l'allocataire.

La « violence » du présent simple est liée au fait que, de même qu'avec le générique P' n'a aucun statut dans le temps, avec la valeur injonctive aucune autre option que P n'est envisagée. Autrement dit il n'y a place pour aucun autre point de vue sur P, susceptible de le mettre en balance avec P'.

La violence de l'impératif émane de la mise en tension du rapport énonciateur / coénonciateur (incarné par l'allocataire), en tant que sources d'une altérité potentielle de points de vue. P est posée au regard de P'.

C'est la même différence que l'on retrouve sur le plan de la localisation temporelle entre les énoncés suivants :

(23) *Je travaille*

(24) *Je suis en train de travailler*

Avec le présent simple on ne dit rien de « autre que <moi, travailler> », et l'interprétation est très ouverte : *je travaille en ce moment-même, j'ai un emploi, je suis travailleuse...*

Alors qu'avec *être en train de*, P est donné comme repéré par la classe des instants en tant que cette même classe des instants repère également P'. L'effet interprétatif de « mobilisation du sujet » par le procès *travailler* est lié au fait que, P' ayant un mode de présence, le sujet est montré comme effectuant le procès à l'exclusion d'autres procès validables – d'où une valeur « ne me dérangez pas » aisément associable à (24).

Remarques conclusives

Même si l'on ne croit pas nécessaire d'introduire en classe de FLE un tel appareil descriptif, il est crucial que les enseignants aient une connaissance du fonctionnement énonciatif des tenses. En effet, sans nécessairement reprendre les notions théoriques et les modes de

raisonnement, un arrière-plan solide permettra à l'enseignant d'éviter les écueils d'une approche traditionnelle pleine de lacunes, de partis pris et d'inexactitudes, qui sont flagrants dès lors que l'on se penche sur les énoncés de la vie courante, et qui ne peuvent que déconcerter les apprenants.

Pour ceux-ci, une présentation des données guidée par l'approche de la TOPE ne peut que favoriser le chemin qui va de la découverte à la systématisation (consciente ou non). Antoine Culioli insiste sur le caractère partagé du métalinguistique entre le travail du linguiste et le travail de construction et reconstruction du sens des énoncés par les locuteurs. Il s'agit d'approcher au plus près des fonctionnements fondamentaux des tenses plutôt que de rester au niveau de valeurs d'emploi hiérarchisées en privilégiant arbitrairement les valeurs de localisation temporelle « canoniques » (actuel pour le présent simple, proche pour *aller + inf.*, passé révolu pour l'imparfait...). Ce travail peut se faire sous forme d'exercices de contextualisation partant de l'observation de corpus construits et authentiques pour amener à une compréhension intuitive plus proche de celle d'un locuteur natif.

Ce que nous avons pu voir pour les tenses peut s'appliquer à de nombreux autres domaines – la différence *an / année, poser / placer / mettre, commencer à / se mettre à*, la position de l'adjectif épithète, les prépositions *en / dans*... Une connaissance et une pratique de la linguistique énonciative développée à la suite d'Antoine Culioli permet d'élaborer soi-même des réponses à de nombreuses questions posées par les apprenants, pour lesquelles il n'est pas de recette proposée par les manuels et grammaires à leur disposition.

Références :

- CULIOLI Antoine (1978) « Valeurs modales et opérations énonciatives », *Le Français moderne*, 46 (4), p. 300-317. [rééd. dans *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, 1990.]
- CULIOLI Antoine (1983) « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », dans Sophie Fischer & Jean-Jacques Franckel (éds.), *Énonciation, aspects et détermination*, Paris, Mouton, p. 99-114. [rééd. dans *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, 1990.]
- DE VOGÜÉ Sarah (1990) « Valeur de l'imparfait : pour une solution plus modale que temporelle », *Studia Romanica Posnaniensia*, 14, p. 175-193.
- DE VOGÜÉ Sarah (1993) « Des temps et des modes », *Le Gré des langues*, 6, p. 65-91.
- DE VOGÜÉ Sarah (1999) « L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 32, URL : <http://praxématique.revues.org/2848>
- DE VOGÜÉ Sarah (2008) « La langue entre cognition et discours », Conférence, MSHS de Poitiers [publiée dans *Langage, cognition et société*, actes du colloque international pour les 10 ans de la MSHS de Poitiers, M. Audiffren et J. Chuquet éds., 2011].
- FRANCKEL Jean-Jacques (1984) « Futur « simple » et futur « proche » », *Le Français dans le monde*, 182, p. 65-70.
- FRANCKEL Jean-Jacques (1989), *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève : Droz.
- LEBAUD Daniel (1993) « Imparfait : indétermination aspectuo-temporelle et changement de repère », *Le Gré des langues*, n°5, 160-176.
- LEBAUD Daniel (2004) « Entre temps et sujet. Le paradigme *ais, ais, ait, ions, iez, aient* : cas de l'imparfait de l'indicatif », *Le Vif du sujet*, série *Sémiotique et linguistique*, n°5, 21-45.
- LEBAUD Daniel (2012) « Normal ou marginal ? Quelques emplois de l'imparfait de l'indicatif et du futur simple », *Tsukuba (Interfaculty)*, revue en ligne, vol. 3, 173-202.

PAILLARD Denis (1988) « Fonctionnement de *être en train de* et du présent simple », *Recherches nouvelles sur le langage*, collection ERA 642, DRL, Université de Paris VII.